

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

POUR SE FAIRE entendre par leurs multiples interlocuteurs (financeurs, bénéficiaires, partenaires, etc.), les associations ne peuvent se passer d'une stratégie de communication élaborée en fonction du message à délivrer et des publics accueillis.

Ce module de formation permettra aux acteurs associatifs de prioriser les informations et les modes de transmission des messages afin de s'assurer une meilleure visibilité et une reconnaissance accrue tant de la part des institutions que des bénéficiaires.

AXES DE TRAVAIL

Définir une stratégie de communication

- Faire connaître son association : informer, mobiliser et relayer
- Élaborer collectivement une parole associative
- Faire de chaque membre (salarié-e, bénévole, bénéficiaire) un-e ambassadeur-riche de l'association
- Faire l'état des lieux des ressources et outils à disposition des associations

La communication orale

- Communiquer oralement, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Prendre la parole dans différents contextes : réunion interne, réunion publique, rendez-vous avec des financeurs ou des partenaires
- Communiquer à l'attention des médias

La communication écrite

- Communiquer par écrit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Maîtriser le processus de production des écrits
- Faire des réseaux sociaux de véritables atouts pour la communication de son association
- Adapter ses écrits en fonction des destinataires



OBJECTIFS

- Définir une stratégie de communication
- Porter une parole adaptée aux contextes de communication
- Maîtriser les processus de communication orale et écrite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Mises en situation à partir de cas pratiques

INTERVENANTE

- **Caroline SENEZ**
Consultante au sein de l'Institut pour le Développement d'Expérimentations Sociales et Territoriales (IDEST)
Maître de conférences à l'université Lille 3

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Jeudi 16 et
vendredi 17
novembre 2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr